

Eccles, Natalie

De: Monique Bouchard [rubymo@hotmail.ca]
Envoyé: 28 novembre 2016 11:04
À: Greffe
Objet: Solutions possibles aux compteurs intelligents

Envoi électronique 28 novembre2016

Madame Véronique Dubois
Secrétaire Régie de l'énergie
800, rue du Square- Victoria, bureau 2.55
Montréal, Québec H4Z 1A2

OBJET : Compteurs intelligents - Dossier: R- 3964-2016

Bonjour,

J'ai été informée du fait que les avocats du RAPLIQ, de L'AQLPA et Hydro-Québec vont présenter ces jours-ci leurs plaidoyers au sujet d'une requête ayant pour but de ne pas laisser Hydro-Québec détruire les nombreux compteurs électromécaniques (181 500) qu'il posséderait toujours et qui pourraient encore être utilisés par leurs clients , surtout ceux se plaignant de troubles dûs à leur électro-sensibilité.

En tant que propriétaire m'opposant fortement à l'installation de ces nouveaux compteurs intelligents sur ma propriétés, je veux, par la présente, appuyer les démarches du RAPLIQ et de L'AQLPA visant à maintenir en état d'usage des milliers des milliers d'alternatives aux nouveaux compteurs .

Je suis donc en droit de conserver mon compteur électromécanique , et ce, en vertu de la Charte des Droits et Libertés.

Donc, il me semble important que la Régie ne laisse pas Hydro-Québec détruire ces compteurs électromécaniques (181 500) si précieux, sachant de plus qu'ils être d'un second choix avec d'autres possibilités d'usage.

Aussi, je demanderais que ce message soit ajouté aux observations en lien avec le dossier R-3964-2016.

Veuillez agréer, Madame Dubois l'expression de nos sentiments distingués.

Monique Bouchard

7250, des Découvreurs

Lac -Kénogami QC G7X 0H9

greffe@regie-energie.qc.ca

cc info@cqlpe.ca